



**FORMATION INTER-ENTREPRISES \***

**5 jours**

## Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT - 1er mandat

**à partir de 1370 € net de taxe par participant**

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la nouvelle réglementation en santé, sécurité et conditions de travail suite aux ordonnances dites « Macron »
- Maîtriser les missions et le fonctionnement du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Comprendre le rôle et les missions spécifiques de la CSSCT et son articulation avec le CSE
- S'approprier les outils mis à disposition pour bien mener sa mission
- Analyser les situations de travail et d'évaluer les risques professionnels afin d'être force de proposition d'amélioration
- Analyser les accidents et incidents du travail

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

### AIDES AU FINANCEMENT \*\*

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

\*\* *sous conditions*

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Évaluation de fin de formation individuelle par le formateur

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription  
Demande de devis

### ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

**N° Vert 0 805 384 384**



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Jour 1

- Identifier les enjeux généraux de la prévention
- Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
- Enjeux économiques, humains et juridiques
- Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Le processus d'apparition du dommage
- La réglementation Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser

### Jour 2

- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées
- Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Valeurs et bonnes pratiques
- Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE
- L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
- Les missions du CSE
- Les moyens du CSE
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Connaître le champ d'intervention du CSE
- La notion de danger grave en santé publique et environnement
- La notion d'atteinte à la santé physique et mentale
- Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser : l'expert du CSE

### Jour 3

- Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
- Participer efficacement aux visites périodiques : le groupe (après accord préalable de l'entreprise) met en application sa grille de visite et la méthode de visite dans un secteur prédéfini de l'entreprise
- Proposer des mesures de prévention

### Jour 4

- Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'actions Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

### Jour 5

- Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
- Participer efficacement à l'évaluation des risques liés à l'entreprise : choix des risques en fonction de la typologie d'entreprise

**AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**

**BEAUVAIS**

**COMPIEGNE**

**DUNKERQUE**

**LAON**



**LENS**

**LEULINGHEM**

**NOGENT-SUR-OISE**

**ROUBAIX**

Retrouvez toutes les informations  
sur [laho-formation.fr](https://laho-formation.fr)



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?  
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

**N° Vert 0 805 384 384** [formationcontinue@laho-formation.fr](mailto:formationcontinue@laho-formation.fr)

**FORMATION  
INTER-ENTREPRISES\***

**Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT - 1er mandat**

**5 jours**

## PROCHAINES SESSIONS

### AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 19, 20, 21, 25 et 26 mars 2025  
Session 2 : 2, 3, 4, 5 et 6 juin 2025  
Session 3 : 22, 23, 24, 25 et 26 septembre 2025

### BEAUVAIS

Session 1 : 17, 18, 19, 20 et 21 mars 2025  
Session 2 : 23, 24, 25, 26 et 27 juin 2025  
Session 3 : 15, 16, 17, 18 et 19 septembre 2025

### COMPIEGNE

Session 1 : 19, 20, 21, 22 et 23 mai 2025  
Session 2 : 8, 9, 10, 11 et 12 septembre 2025  
Session 3 : 17, 18, 19, 20 et 21 novembre 2025

### DUNKERQUE

Session 1 : 16, 17, 18, 19 et 20 juin 2025  
Session 2 : 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 2025

### LAON

Session 1 : 12, 13, 14, 15 et 16 mai 2025  
Session 2 : 15, 16, 17, 18 et 19 décembre 2025

### LENS

Session 1 : 24, 25, 26, 27 et 28 mars 2025  
Session 2 : 16, 17, 18, 19 et 20 juin 2025  
Session 3 : 6, 7, 8, 9 et 10 octobre 2025  
Session 4 : 1er, 2, 3, 4 et 5 décembre 2025

### LEULINGHEM

Session 1 : 10, 11, 12, 13 et 14 mars 2025  
Session 2 : 13, 14, 15, 16 et 17 octobre 2025

### NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 14, 15, 16, 17 et 18 avril 2025  
Session 2 : 7, 8, 9, 10 et 11 juillet 2025  
Session 3 : 13, 14, 15, 16 et 17 octobre 2025

### ROUBAIX

Session 1 : 19, 20, 21, 22 et 23 mai 2025  
Session 2 : 22, 23, 24, 25 et 26 septembre 2025  
Session 3 : 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 2025



Retrouvez toutes les informations  
sur **laho-formation.fr**



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?  
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

 **N° Vert 0 805 384 384** [formationcontinue@laho-formation.fr](mailto:formationcontinue@laho-formation.fr)